

Bourgogne-Franche-Comté

LIVRET D'ACCUEIL

DES ADHERENTS

& FUTURS ADHERENTS

LES FONDEMENTS



L'Association Régionale des Acteurs du Réemploi de Bourgogne-Franche-Comté (ARAR BFC) a été créée en mai 2018, sous l'impulsion de 5 structures adhérentes, rattachées au Réseau National des Ressourceries et Recycleries.

En novembre 2020, l'association se structure davantage grâce à la mise en œuvre d'un programme d'actions régional financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, permettant le recrutement en février 2021, d'une salariée sur le poste de chargée de mission.



L'ARAR BFC regroupe des acteurs du réemploi solidaire de la région : des Ressourceries généralistes (structures menant une activité de réemploi sur tout type d'objets) mais également des Recycleries (structures spécialisées sur le réemploi d'un flux particulier tel que le jouet, le textile, le vélo...).

Notre association a pour principales missions de promouvoir le réemploi solidaire sur le territoire et de créer des synergies de compétences et de moyens entre les structures adhérentes. L'association est également rattachée au Réseau National des Ressourceries et Recycleries.

L'Association se construit au travers d'une logique collaborative, en mutualisant la somme des expériences et des expertises de l'ensemble des structures adhérentes pour mener à bien ses objectifs.



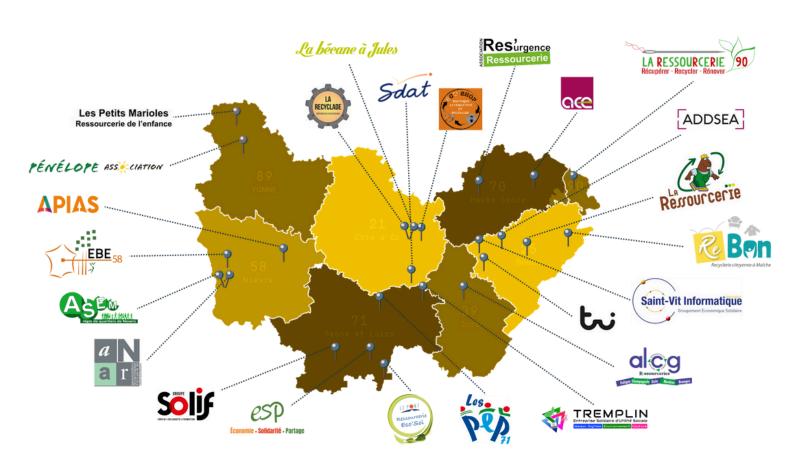
Nos objectifs

- Promouvoir et développer le réemploi solidaire sur le territoire ;
- Assurer la création de synergies entre les acteurs régionaux du réemploi ;
- Favoriser la **professionnalisation** des structures adhérentes au travers du partage de moyens et de compétences;
- >>> Participer au **développement local** par la réalisation d'études et la mise en place de partenariats;
- Accompagner l'émergence de nouvelles structures du réemploi sur la région.

LE RÉSEAU

Structures adhérentes

En 2023, l'ARAR BFC compte **24 structures adhérentes** sur l'ensemble du territoire régional.





LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance stratégique et politique de l'association. Il définit les grandes orientations à faire voter en Assemblée Générale et suivent le déploiement des différents projets. Il se réunit tous les 2 mois. A cette occasion, les membres du CA valident également les demandes adhésions à l'association.

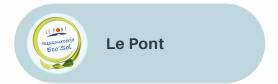
Les membres du Conseil d'Administration élisent les **membres du Bureau**. Instance plus technique, le Bureau assure la gestion de l'association au quotidien. Il est composé d'un·e **Président·e**, d'un·e **trésorier·e** et d'un·e **secrétaire**. Ces membres sont responsables de la **gestion administrative et financière** de l'association et assurent la **fonction employeur**.











gaspillage



CONTACT



Justine WERBROUCK
Chargée de mission
07 56 00 42 14
justine.werbrouck@arar-bfc.fr



STRUCTURER

Promouvoir et représenter les structures du réemploi sur le plan local et régional

ANIMER

Favoriser les dynamiques et échanges entre les structures

DIFFUSER

Appuyer les démarches de consolidation et de professionnalisation

DEVELOPPER

Favoriser l'émergence de nouvelles filières de réemploi sur le territoire régional

COOPERER

Développer des partenariats avec les acteurs et réseaux locaux

RÉSEAU NATIONAL ET RÉSEAU RÉGIONAL

Le **Réseau Régional** (ARAR BFC) et le **Réseau National** (Réseau National des Ressourceries et Recycleries - RNRR) sont deux niveaux de fédération indissociables et complémentaires qui s'adressent aux mêmes structures avec un objectif de double adhésion.





Créé en 2000, le Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR) pilote au **niveau national** les activités de **plaidoyer**, de **communication**, d'**ingénierie** (le réseau a son propre organisme de formation), d'**animation**, de **professionnalisation** et **accompagne des porteurs de projet** dans la création de ressourceries via la réalisation de **prestations d'études** ou via un **accompagnement** dans les régions où il n'y a pas de réseau régional structuré avec un salarié. Il réunit aujourd'hui **238 adhérents**.







Le RNRR est le garant et le prescripteur de la **Charte des Ressourceries et Recycleries**, qui nous rassemble sous une bannière commune. C'est à son initiative que les réseaux régionaux ont été créés, à mesure du développement des initiatives partout sur le territoire national. Les deux niveaux sont en **collaboration quotidienne**, selon le **principe de subsidiarité**.

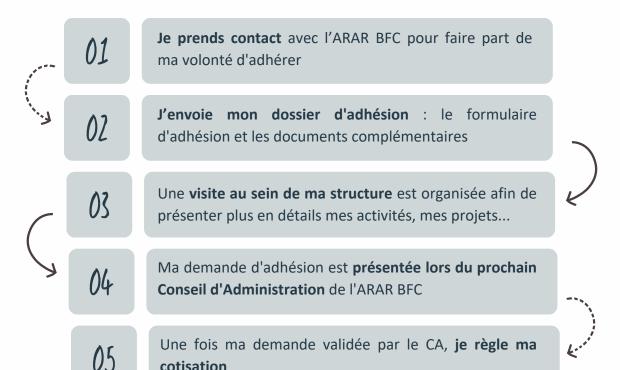
Le **réseau national** est celui qui pilote la vision d'ensemble, qui fédère les structures au niveau national. Il porte des actions d'ampleur stratégique (plaidoyer), négocie des partenariats et des conventions avec des acteurs nationaux (comme les Éco-organismes) et permet la structuration et le rayonnement des compétences métiers et de notre expertise (organisme de formation).

Le **réseau régional** est celui qui est au plus proche des structures. C'est le niveau le plus propice à l'échange d'expériences, à la professionnalisation des acteurs, à l'organisation d'actions et d'événements. Les actions de portée nationale s'appuient sur les réseaux régionaux pour leur déploiement.

Nous incitons donc les structures qui ne seraient pas adhérentes au réseau national, à engager les **démarches pour y adhérer également**, puisque nos services sont complémentaires.

ADHERER À L'ARAR BFC

Les étapes de l'adhésion



Barèmes d'adhésion 2024

Cotisation "classique": 150 € C'est le montant de l'adhésion annuelle "de base"

cotisation

- Cotisation "symbolique" : 2€ Sur demande motivée (3 derniers exercices), une structure récemment créée ou rencontrant des difficultés financières peut demander une diminution du montant de la cotisation au montant symbolique. Cette demande est à renouveler chaque année et est soumise à acceptation des membres du bureau de l'association.
- Cotisation "solidaire": 200€ Ce montant permet de soutenir les structures rencontrant des difficultés financières et dont la demande de diminution du montant de la cotisation aura été acceptée par le bureau de l'association.

JE VIENS D'ADHÉRER, et maintenant?



Votre adresse mail sera ajoutée à la **liste mail adhérents**. Cette liste permet de faciliter les échanges entres les structures adhérentes à l'ARAR : informations concernant réseau, échanges divers entre les structures, questionnements, coordination d'actions et d'évènements...



Annuaire et cartographie

Votre structure sera ajoutée :

- A l'annuaire des adhérents sur le site internet de l'ARAR
- Sur la cartographie (disponible également via le site)



Espace adhérent

Vous pourrez accéder à l'Espace Adhérent, un espace en ligne, réservé et accessible uniquement aux adhérents de l'ARAR. Sur cet espace, vous pourrez retrouver un ensemble d'informations et de documents concernant l'ARAR.



Rencontre adhérents

Des **temps d'échanges** entre les adhérents sont organisés plusieurs fois par an. Ces temps visent à créer un lieu de discussion sur les sujets divers : point d'informations, échanges de pratiques, questionnements, sujets techniques... Ce temps est créé pour et avec les participants, afin de répondre au mieux aux besoins identifiés.



Projets collectifs

Tout au long de l'année, l'ARAR organise des **projets collectifs** avec les structures adhérentes (actions de sensibilisation, campagne de communication, échanges techniques, collectes spécialisées...). Ces projets évoluent **selon les besoins des adhérents et les opportunités**.

RÉUTILISER RÉPARER REVALORISER

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

